

Clermont Auvergne Métropole : Diagnostic forestier territorial



Version février 2019

Sommaire

1. Introduction	p. 3
1.1. Association des Communes forestières	
1.2. Réseau des territoires forestiers du Puy-de-Dôme	
2. Le territoire de Clermont Auvergne Métropole	p. 4
3. Occupation des sols et évolution des surfaces forestières	p. 5
4. La forêt	p. 7
4.1. Surfaces forestières	
4.2. Types de peuplements forestiers	
4.3. Types de propriétaires forestiers	
5. La filière bois	p. 12
5.1. Entreprises ayant leur siège sur le territoire	
5.2. Chaufferies au bois / bois-énergie	
5.3. Desserte forestière	

1. Introduction

1.1. Association des Communes forestières

Le réseau des associations de Communes forestières regroupe des communes, des collectivités ou leurs groupements ayant sur leur territoire une forêt bénéficiant du régime forestier (communale, sectionale, domaniale, d'établissement public...), et plus largement des collectivités intéressées par l'espace forestier et la filière bois.

Créée en 2001, l'association des Communes forestières du Puy-de-Dôme regroupe 80 collectivités et Syndicats mixtes de gestion forestière sur l'ensemble du département. Elle est affiliée à l'Union régionale des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes et à la Fédération nationale des Communes forestières. Cette dernière, créée en 1933, représente près de 6 000 collectivités et est membre de la Fédération européenne des Communes forestières.

Pour en savoir plus : www.fncofor.fr

1.2. Réseau des territoires forestiers du Puy-de-Dôme

Le réseau des territoires forestiers du Puy-de-Dôme est ouvert à l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale du département, ainsi qu'aux autres structures de regroupement de communes (Pays, Syndicats mixtes...), sous réserve d'adhésion à l'Association des Communes forestières du Puy-de-Dôme qui assure son animation.

L'objectif du réseau est de faciliter les échanges d'expériences entre territoires, et de veiller à la coordination des diverses actions menées par les membres du réseau. 1 à 2 réunions communes sont organisées chaque année, en complément des divers échanges qui peuvent avoir cours tout au long de l'année.

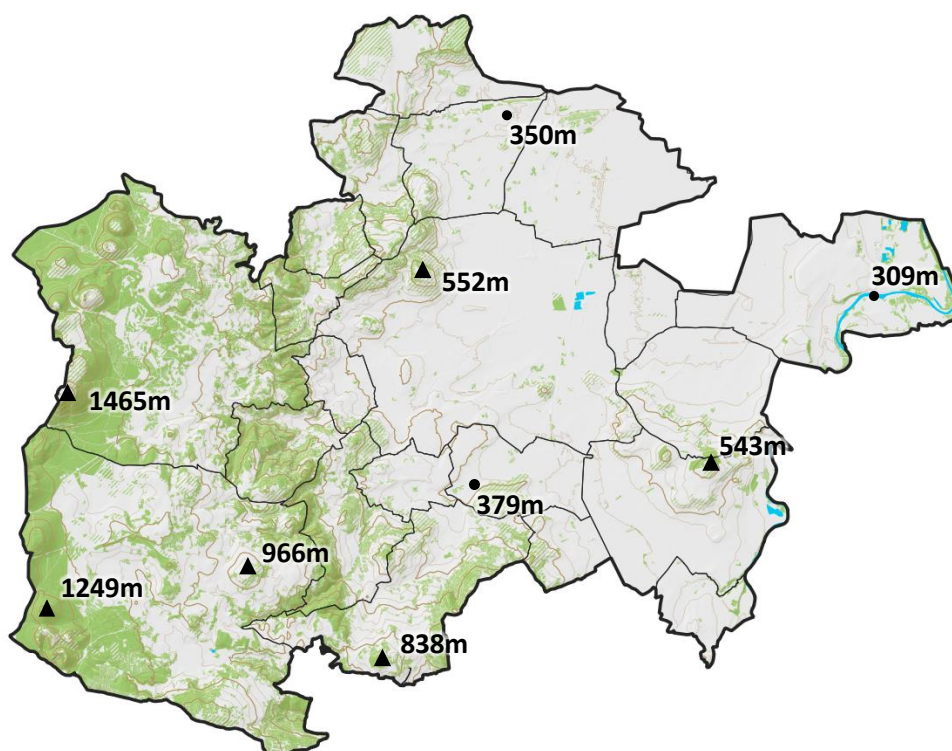
Chaque membre est libre de mettre en place des actions dans le cadre de ses activités courantes, d'une stratégie intercommunale de développement forestier ou d'une Charte forestière de territoire plus classique.

Pour en savoir plus : territoiresforestiers-puydedome.blogspot.fr

2. Le territoire de Clermont Auvergne Métropole



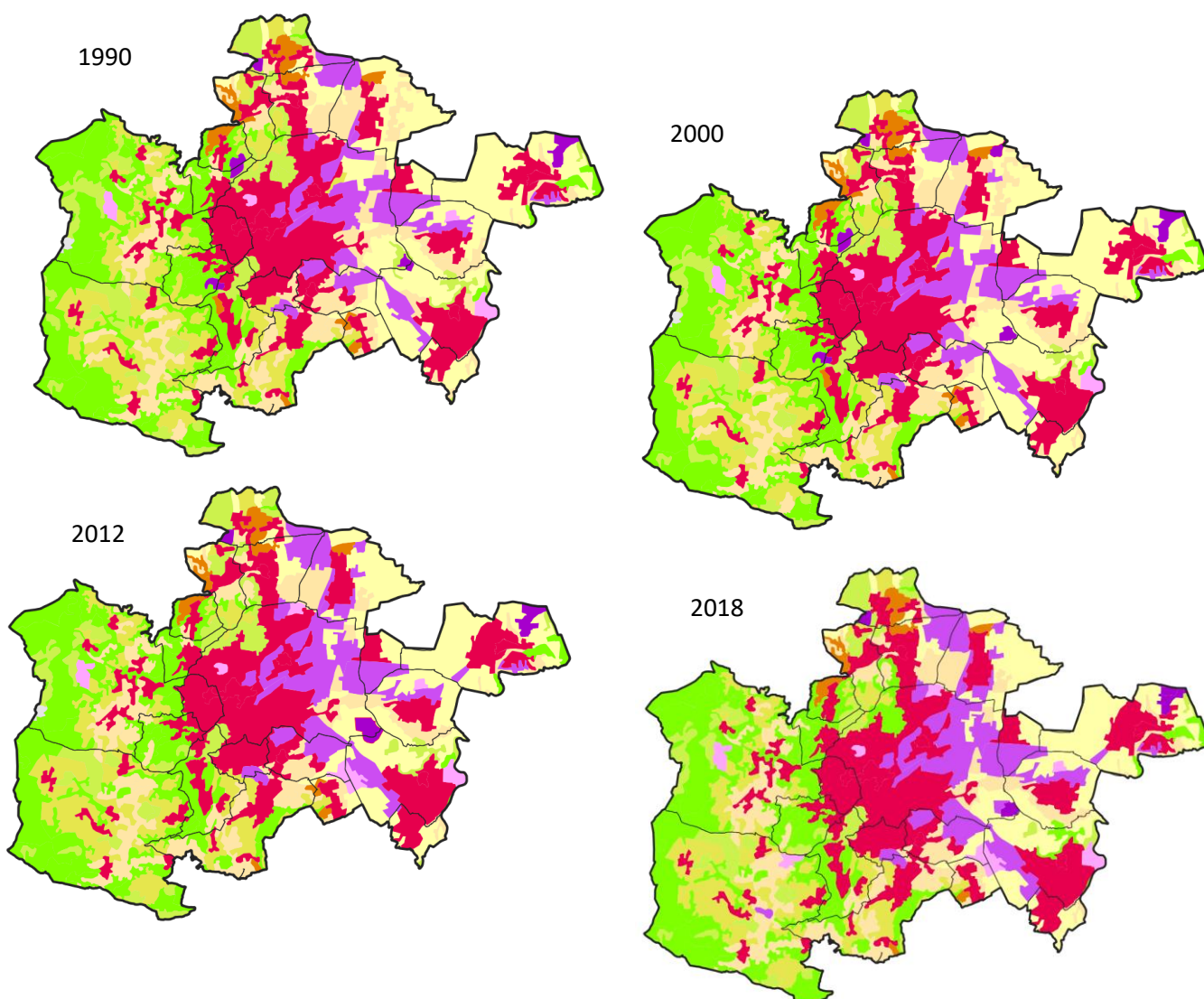
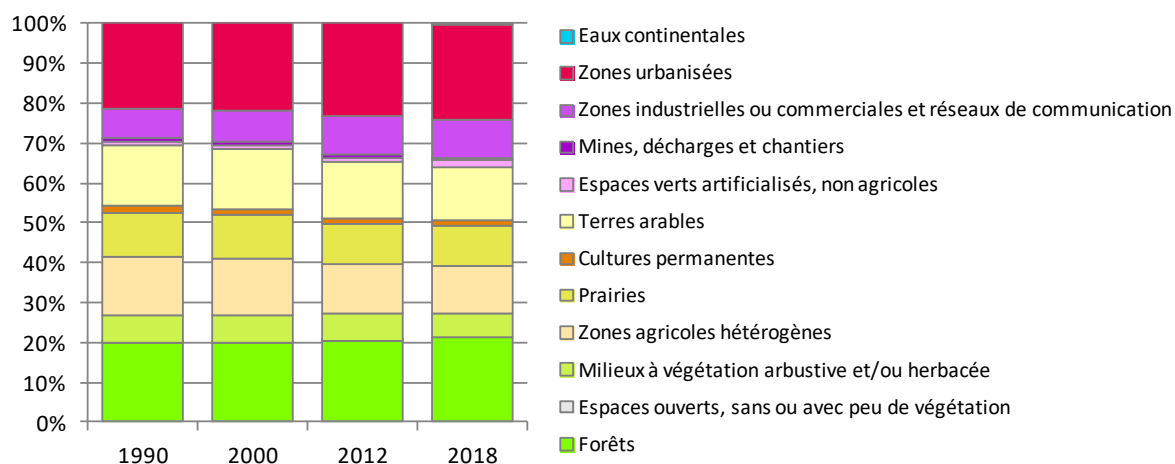
Carte 1 : communes de la Métropole



Carte 2 : relief (IGN, 2018) et couverture forestière (IGN, 2018)

3. Occupation des sols et évolution des surfaces forestières

Le graphique ci-dessous montre la répartition entre les différents usages du sol de 1990 à 2018. Les données utilisées sont celles du programme Corine Land Cover, qui cartographie des ensembles homogènes d'au moins 25 ha et 100 m de large. Les chiffres sont donc sensiblement différents de ceux présentés en partie 4, qui prennent en compte de plus petits ensembles.

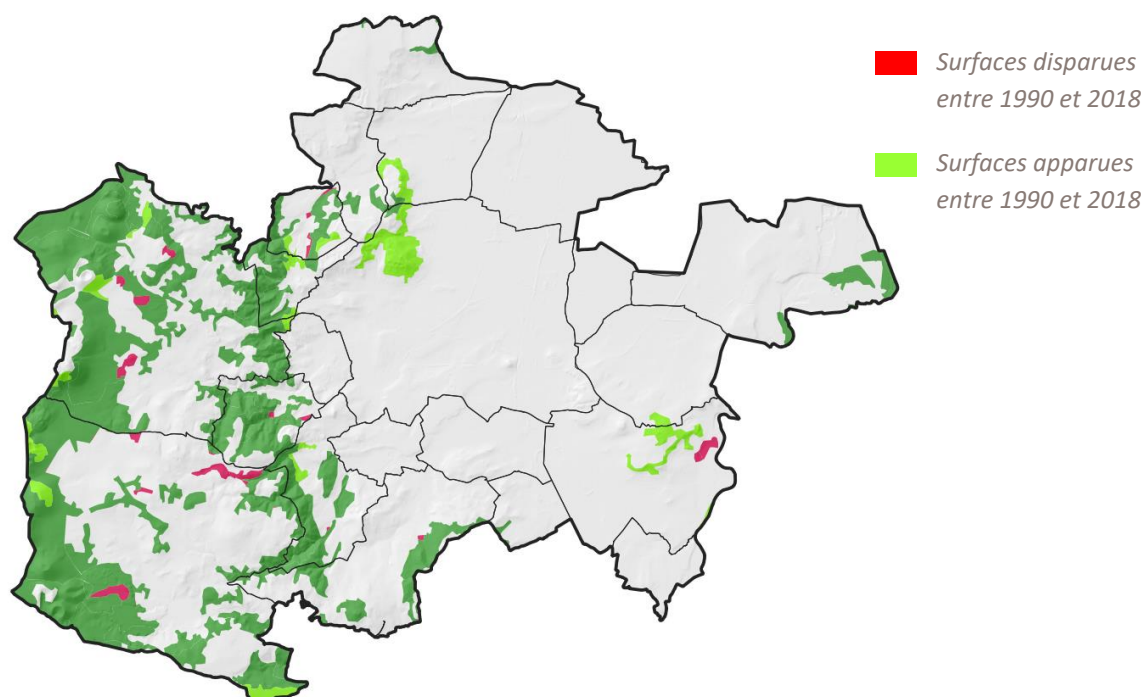


*Cartes 3 : occupation des sols d'après nomenclature Corine Land Cover de classe 2
(Source : Union européenne – SOEs, CORINE Land Cover, 1990, 2000, 2012, 2018)*

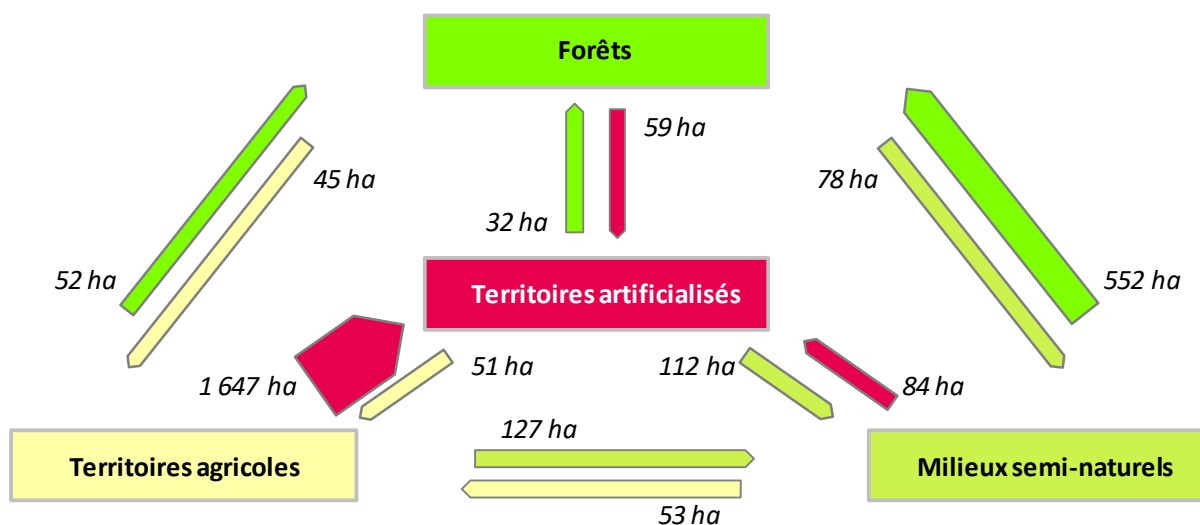
Globalement, on observe les évolutions suivantes d'une campagne d'inventaire à l'autre :

	Surfaces artificialisées	Surfaces agricoles	Forêts	Milieux semi-naturels (landes, broussailles, arbustes)
Entre 1990 et 2000	+ 247 ha	- 187 ha	+ 20 ha	- 80 ha
Entre 2000 et 2012	+ 1 080 ha	- 1 239 ha	+ 52 ha	+ 107 ha
Entre 2012 et 2018	+ 268 ha	- 252 ha	+ 384 ha	- 434 ha
Entre 1990 et 2018	+ 1 595 ha	- 1 678 ha	+ 455 ha	- 407 ha

La carte ci-dessous représente les modifications du couvert forestier entre les données de 1990 et celles de 2018.



Cartes 4 : évolution des forêts entre 1990 et 2018 (Source : Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 1990, 2018)



Flux entre les différentes occupations du sol de 1990 à 2018 (Source : Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover)

Les nouvelles surfaces forestières proviennent pour l'essentiel des milieux semi-naturels (landes, broussailles, végétation arbustive). Il s'agit donc vraisemblablement de l'évolution d'anciennes friches agricoles ou pâtures vers un faciès forestier.

Au sein des ensembles forestiers, on peut noter un maintien des proportions entre les différents groupes d'essence :

- 51 % de forêts de feuillus en 1990, 52 % en 2018 ;
- 29 % de forêts de conifères en 1990, 27 % en 2018 ;
- le reste est composé de mélanges de feuillus et de résineux.

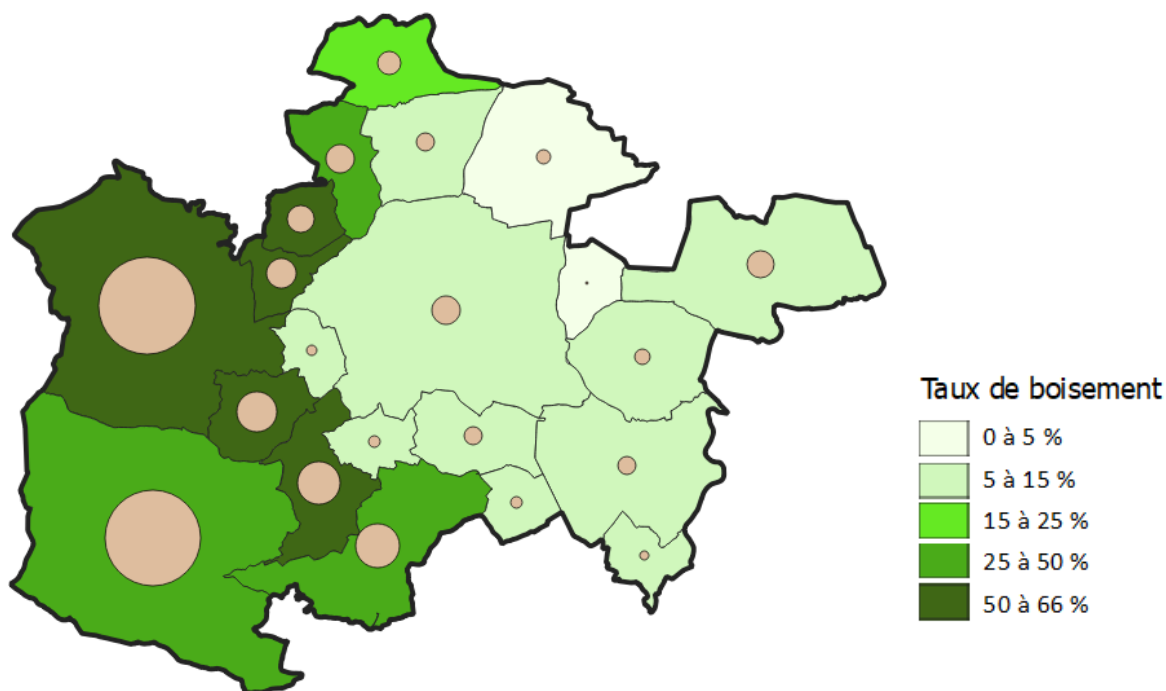
Ainsi, les surfaces résineuses n'ont, dans l'ensemble, augmenté que de 12 ha, alors que les surfaces feuillus ont gagné 342 ha et les surfaces en mélange 101 ha.

4. La forêt

4.1. Surfaces forestières

D'après les données de l'Inventaire forestier national (IFN), 28 % du territoire de Clermont Auvergne Métropole est boisé, avec un total de 8 448 hectares de forêts. 1 017 hectares de landes et 36 hectares de formations herbacées ont également été inventoriés par l'IFN.

La carte ci-dessous représente le taux de boisement (hors landes et formations herbacées) par commune et la répartition des surfaces forestières entre les communes (cercles), de 3 hectares pour Aulnat à 2 606 hectares pour Orcines.



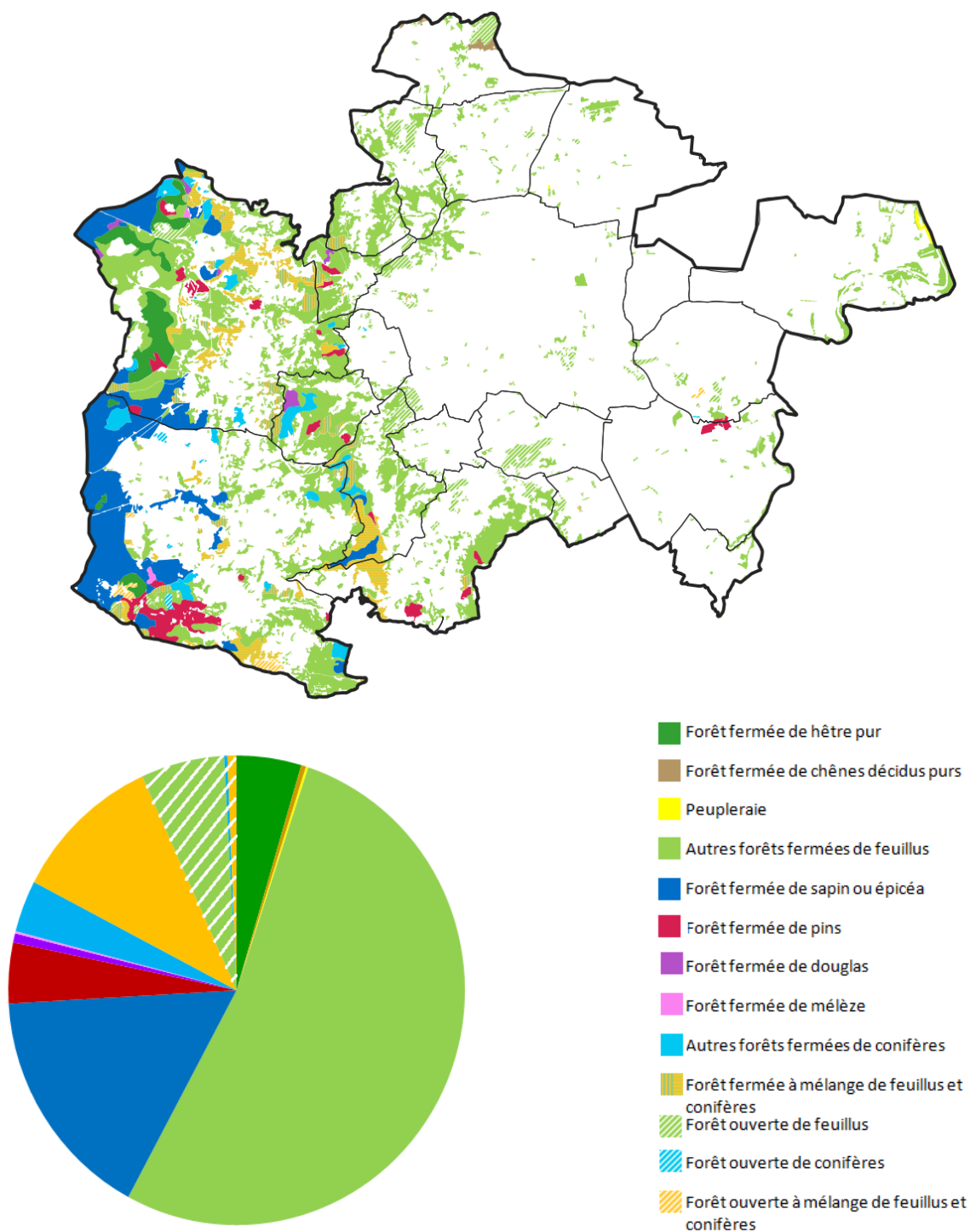
Carte 5 : taux de boisement et surfaces forestières (IGN, 2013)

Remarques : les haies ne sont pas cartographiées par l'Inventaire forestier national.

4.2. Types de peuplements forestiers

L'Inventaire forestier national permet d'avoir une idée plus précise de la composition des peuplements forestiers, de leur répartition et de leur densité (forêt fermée = couvert des arbres d'au moins 40 % / forêt ouverte = de 10 à 40 %). Les forêts du territoire sont réparties de la façon suivante :

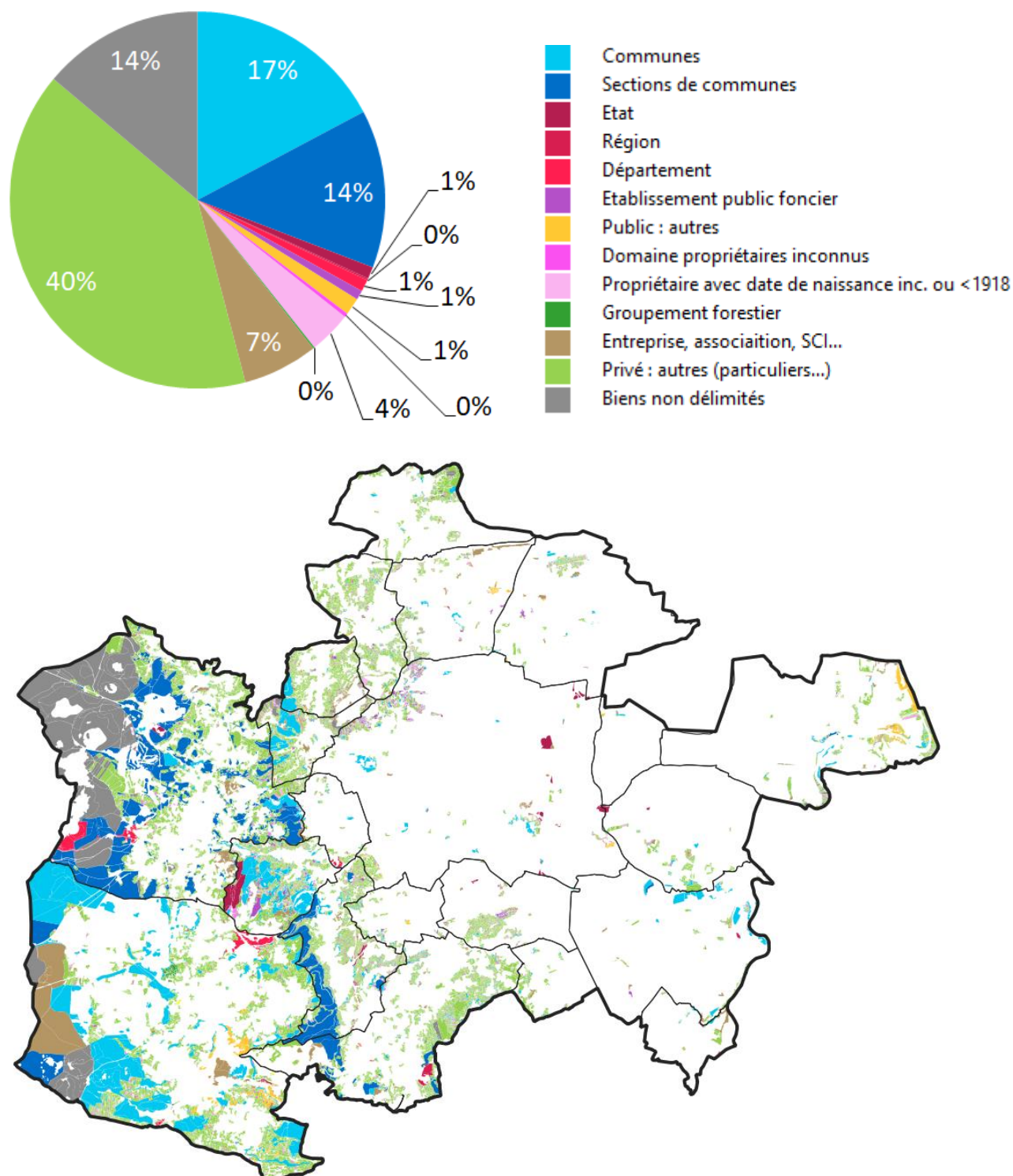
- 64 % de forêts de feuillus, essentiellement avec des mélanges d'essences ;
- 25 % de forêts de conifères, dominés par le sapin et l'épicéa ;
- 11 % de forêts à mélange de feuillus et conifères.



Carte 6 : types de peuplements forestiers (IGN, 2013)

4.3. Types de propriétaires forestiers

La répartition des types de propriétaires pour Clermont Auvergne Métropole est la suivante :



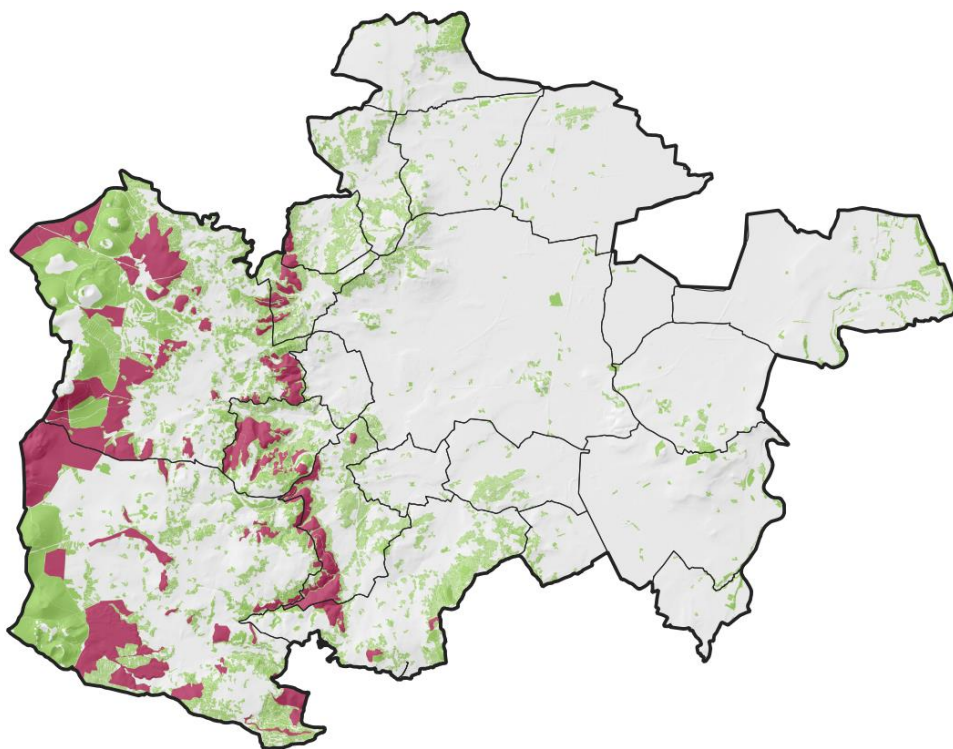
Carte 7 : types de propriétaires forestiers (Communes forestières, 2019 d'après DFiP, 2018 et IGN, 2013)

Comparé aux autres territoires du département, on note une **forte proportion de forêts qui relèvent de la compétence des communes**, avec des ensembles d'un seul tenant souvent conséquents. Il existe également un nombre très important de **biens non délimités** sur la Chaîne des Puys et la Faille de Limagne, qui masque en partie le problème du morcellement de la propriété forestière. En

effet, derrière un seul compte de propriété de type « Les propriétaires du BND n°A231 », il n'est pas rare de trouver plusieurs dizaines, voir plus d'une centaine de personnes physiques.

Clermont Auvergne Métropole dans son ensemble, et la Faille de Limagne en particulier, sont particulièrement touchés par le morcellement de la propriété forestières. La moyenne d'une propriété forestière privée y est d'environ 0,3 ha, alors qu'elle est de l'ordre de 2 ha sur le département. Ce morcellement est encore renforcé par la présence des biens non délimités, c'est-à-dire des groupes de propriétés distinctes pour lesquels les limites séparant les biens ne sont pas connues.

En ce qui concerne les biens forestiers des communes (1 591 ha) et des sections (1 133 ha), la plupart des surfaces forestières de production font l'objet d'une application du régime forestier, dont relèvent les bois et forêts des collectivités et des sections « susceptibles d'aménagement, d'exploitation régulière ou de reconstitution ». L'Office national des forêts est gestionnaire des 2 258 ha où le régime forestier est appliqué.



Carte 8 : couvert forestier (IGN, 2013) et forêt avec application du régime forestier (ONF, 2017)

Commune	Forêts des communes, sections, régions, département, Etat				Biens non délimités				Autres forêts		
	Surface totale (ha)	rq : surface avec régime forestier appliqué	Comptes de propriété concernés au cadastre	Surface moyenne par compte de propriété	Surface totale (ha)	Comptes de propriété concernés au cadastre	Surface moyenne par compte de propriété	Surface totale (ha)	Comptes de propriété concernés au cadastre	Surface moyenne par compte de propriété	
AUBIERE	4		8	0,5	-			83	909	0,1	
AULNAT	1		1	1,0	-			2	16	0,1	
BEAUMONT	5		3	1,5	-			31	511	0,1	
BLANZAT	7		3	2,4	0	1	0,0	222	1 150	0,2	
CEBAZAT	7		4	1,7	4	51	0,1	82	701	0,1	
LE CENDRE	5		2	2,3	-			17	59	0,3	
CEYRAT	217	183	9	24,1	2	12	0,1	278	1 781	0,2	
CHAMALIERES	7		3	2,2	-			23	316	0,1	
CHATEAUGAY	9		2	4,7	12	43	0,3	120	517	0,2	
CLERMONT FERRAND	58		15	3,9	11	113	0,1	164	1 283	0,1	
COURNON D AUVERGNE	48		6	8,0	0	3	0,1	30	360	0,1	
DURTOL	59	52	5	11,8	24	79	0,3	155	642	0,2	
GERZAT	8		5	1,5	0	3	0,1	48	441	0,1	
LEMPDES	9		6	1,6	-			51	361	0,1	
NOHANENT	29	28	3	9,8	12	94	0,1	169	750	0,2	
ORCINES	840	884	25	33,6	875	84	10,4	833	1 443	0,6	
PERIGNAT-LES-SARLIEVE	3		2	1,4	-			37	192	0,2	
PONT-DU-CHATEAU	20		6	3,3	10	75	0,1	156	673	0,2	
ROMAGNAT	110	53	10	11,0	7	7	1,0	415	1 428	0,3	
ROYAT	187	159	6	31,2	22	79	0,3	219	942	0,2	
SAINT-GENES-CHAMPANELLE	1 077	899	13	82,8	160	12	13,4	1 223	1 210	1,0	
Total sans double compte	2 710	2 258	137	19,8	1 141	656	1,7	4 356	15 679	0,3	

Tableau : surfaces forestières par communes (Communes forestière, 2019 d'après IGN, 2013 / ONF, 2017 / DFIP, 2018)
 Attention : un compte de propriété est pris en compte même s'il est concerné par un seul m² de forêt recensée par l'IGN

5. La filière bois

5.1 Entreprises ayant leur siège sur le territoire

Plusieurs entreprises de la filière bois sont basées sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole. En se basant sur les codes NAF (nomenclature d'activité française), on pouvait recenser les entreprises suivantes en 2017 :

- 0210Z « sylviculture et autres activités forestières » :
 - SARL Cagefor (Clermont-Ferrand)
- 0220Z « Exploitation forestière » :
 - Segala Gilles (Ceyrat)
- 1610A « Sciage et rabotage du bois » :
 - Entreprise Belorgeot Claude (Orcines)
 - SARL Orcibois (Orcines)
 - SARL Moulures Masson (Orcines)
 - SARL Chupin Fabrice (Cournon d'Auvergne)
 - SAS Les Scieries du Centre (Cournon d'Auvergne)
- 1610B « Imprégnation du bois » :
 - SARL Étude régionale de l'habitat (Clermont-Ferrand)
- 1623Z « fabrication de charpentes et d'autres menuiseries » :
 - EURL AB Menuiserie Auvergne (Cournon d'Auvergne)
 - SAS ANBM Accueil Négoce Bois et Matériaux (Clermont-Ferrand)
 - SAS Coffrabort (Clermont-Ferrand)
 - SARL Servibat SN (Pérignat-les-Sarliève)
 - Société André Mignot et Fils (Orcines)
 - Société nouvelle de construction (Orcines)
- 1624Z « Fabrication d'emballages en bois » :
 - SARL Fournel Emballages (Gerazt)
 - SARL Logisitique Palettes (Cournon d'Auvergne)
 - SAS Soflog Telis (Clermont-Ferrand)
- 3109B « Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement » :
 - 1 entreprise à Aubière
 - 1 entreprise à Chamalières
 - 14 entreprises à Clermont-Ferrand
 - 3 entreprises à Cournon d'Auvergne
 - 1 entreprise à Durtol
 - 1 entreprise à Lempdes
 - 1 entreprise à Pont-du-Château
 - 1 entreprise à Romagnat
 - 1 entreprise à Royat

On peut aussi souligner la présence du pôle de Marmilhat qui regroupe de nombreuses structures en lien avec la forêt et le bois : services de l'État, Office national des forêts, Centre national de la propriété forestière, Interprofession FIBOIS, Association des Communes forestières, certification PEFC, Association pour la valorisation des Bois des territoires du Massif central, Fransylva, Coopératives forestières...

Le territoire dispose aussi de divers centres de formation en lien avec la forêt et le bois : Lycée Roger Claustre à Clermont-Ferrand (CAP ébéniste), Eduter CNPR AgroSup à Lempdes (BTSA gestion forestière) ou encore Formations toitures à Cournon d'Auvergne.

5.2. Chaufferie au bois / bois-énergie

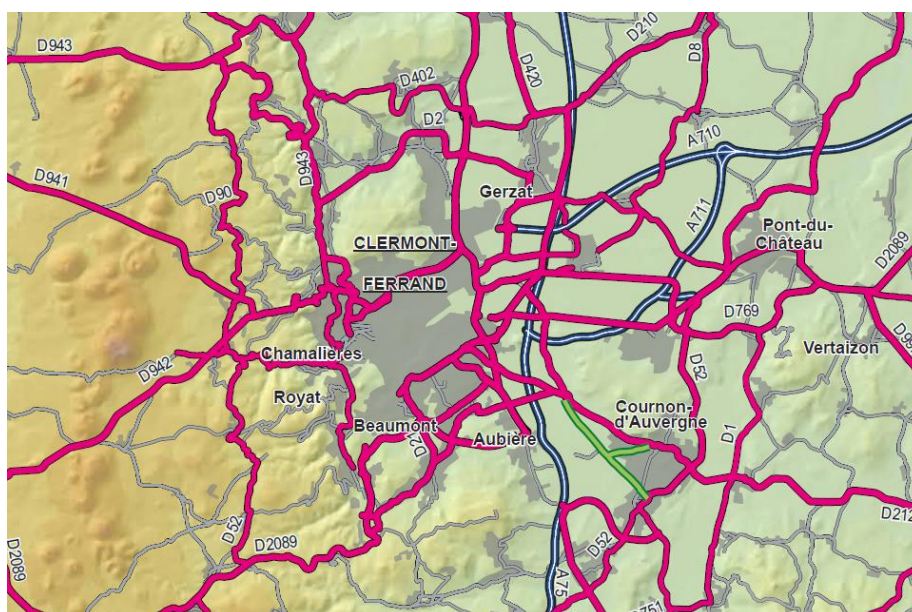
Hors dispositifs de chauffage des particuliers, 9 chaufferies au bois sont répertoriées sur le territoire :

Commune de situation	Projet	Puissance (kW)	Type de combustible	Consommation (tonnes/an)	Mise en service
Ceyrat	Complexe sportif Arténium	440	Connexes	260	2008
Clermont-Ferrand	Réseau de chaleur Croix-de-Neyrat	12 000	Connexes et plaquettes	22 000	2013
Clermont-Ferrand	Réseau de chaleur La Gauthière	7 700	Connexes et plaquettes	12 000	2012
Clermont-Ferrand	Lycée La Fayette	600	Connexes et plaquettes	650	2015
Clermont-Ferrand	Menuiserie Tranchant	50	Connexes	5	1977
Clermont-Ferrand	Scierie Ducros SA	300	Connexes	540	1996
Cournon d'Auvergne	Menuiserie Dapzol	45	Connexes	5	1977
Orcines	Menuiserie Mignot	400	Connexes	240	1994
Orcines	Menuiserie Vasson	90	Connexes	20	1990

Tableau : chaufferie au bois (Communes forestières, Aduhme, CD63, 2017)

5.3. Desserte forestière

La circulation des camions de bois sur les voies publiques nationales et départementales est encadrée par le Code de la route et par les **arrêtés de transport de bois ronds**. Dans chaque département, un arrêté préfectoral définit les itinéraires sur lesquels la circulation des véhicules transportant du bois rond est autorisée. Pour le Puy-de-Dôme, il s'agit actuellement de l'arrêté n°10/01539A du 21 juin 2010. Les itinéraires concernés sont illustrés ci-dessous (Source : Conseil départemental 63).





Association des Communes forestières du Puy-de-Dôme

Référent : Guillaume DAVID

Maison de la forêt et du Bois - Marmilhat
10 allée des Eaux et Forêts
63370 LEMDPES

04 73 83 64 67 - puydedome@communesforestieres.org

SIRET : 440 282 507 00019 – Association loi 1901 déclarée